50e Année. — N° 61?

LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

SAMEDI 2 MARS 1935

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Le Dimanche du Roubaix-Tourcoing
Hebdomadaire — Illustré —
Huit pages d'actualités — de sports — et deux feuilletons intéressants
20 cent. à tous nos vendeurs et dépositaires.

ABONNEMENTS : Nord et limitrophes : 3 mois 23.50 — 6 mois 42.50 — 1 an [illegible]. Autres départements : 3 mois 25.50 — 6 mois 47.50 — 1 an [illegible]. Belgique : 3 mois 28.00 — 6 mois 55.00 — 1 an [illegible]. Union Postale : Tarif A [illegible] — 3 mois 70.00 — 6 mois 140.00 — 1 an [illegible]. Tarif B [illegible] — 3 mois 90.00 — 6 mois 180.00 — 1 an [illegible].

RÉDACTION : [illegible] 65 à 71, Grande-Rue. Tél. 237.52, 237.53, 237.54. [illegible] 22, rue Carnot. Tél. 37. [illegible] 2, rue Pététière. Tél. 220.31. [illegible] 26, Boulevard Poincaré. Tél. Provence 77.54. [illegible] 103, rue de la Station. Tél. 844.
ANNONCES : [illegible]

CHÈQUES POSTAUX : 27 LILLE

BILLET PARISIEN

REFORME OU INCOHERENCE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 1er mars (Minuit.)

La Chambre a abordé dans la soirée la question du vote des femmes. Les conditions vraiment singulières dans lesquelles s'est instituée cette discussion galvaudent, à vrai dire, toute signification aux votes émis par l'Assemblée. Nous aurons à revenir sur cette séance, qui ne donne pas une idée très haute des méthodes en honneur au Parlement.

Le groupe socialiste avait décidé, la veille, de se prononcer contre la discussion immédiate du projet Paté tendant à instituer le vote et l'éligibilité des femmes pour les élections municipales.

Une série de manœuvres dirigées par les mêmes socialistes a eu pour effet de faire dévier complètement le débat. En se prononçant pour le vote des femmes étendu à toutes les élections, la Chambre n'a-t-elle pas dépassé ses intentions? Une question aussi grave peut-elle, en effet, être vraiment tranchée par de semblables improvisations ? Si le vote des femmes est souhaitable, la réforme, de l'avis même de ses partisans, devrait être conduite par étapes. Mais cette conduite, pourtant, n'est pas du goût de la Chambre. Que restera-t-il de ses décisions hâtives ?

Dans la matinée, l'assemblée avait travaillé dans une non moins grande incohérence. Elle avait évoqué le mouvement agraire, mais ce fut pour donner libre cours au tumulte des partis. Dans cette confusion, on avait l'impression que les intérêts des agriculteurs étaient complètement perdus de vue et qu'il ne s'agissait plus, pour la Chambre, que de choisir entre des remèdes également chimériques.

M. Flandin, qui prit la parole à propos de la fixation des interpellations agricoles, tira d'ailleurs la conclusion du débat en disant que la Chambre aiderait beaucoup mieux les classes rurales en discutant des projets concrets, comme celui qui va être déposé sur le lait, qu'en se répandant en vains bavardages sur une simple question de procédure. Au surplus, M. Flandin en profite pour définir la position du Gouvernement en présence de l'agitation agricole.

On sait qu'une association d'agriculteurs, prenant la tête du mouvement de mécontentement qui agite nos campagnes, est l'objet de poursuites judiciaires. On reproche à ses dirigeants d'avoir tenu des propos nettement séditieux, d'avoir, par exemple, préconisé la révolte armée dans la rue et le refus de l'impôt.

Ces propos ont-ils vraiment été tenus ? Les personnes poursuivies affirment qu'ils ont été inexactement rapportés et ce, dans un dessein où la politique partisane aurait sa part. Il appartient à la justice de tirer l'affaire au clair et, sur ce point, M. Flandin a nettement déclaré qu'il respecterait l'indépendance du pouvoir judiciaire. Tel est bien, en effet, ce que réclame l'opinion.

Si, d'une part, tout appel au non-paiement de l'impôt ou à la révolte est intolérable, d'où que vienne cet appel, il est juste, d'autre part, que les groupements soupçonnés jouissent de toutes les garanties qu'une bonne justice accorde à tous les citoyens.

M. Flandin a été bien inspiré de dire qu'il n'admettrait pas que l'on pût impunément braver la loi, qu'il s'agisse du Front paysan ou du Front commun. Déjà, les concessions faites à ce dernier n'ont-elles pas été souvent excessives ? Il est temps que l'autorité se ressaisisse et, au fond, c'est ce que demande le pays. Mais, pour se ressaisir, il doit être à l'abri des intrigues politiciennes. Il doit dominer et non être dominé. Et c'est ce que bon nombre de parlementaires n'ont pas encore compris.

R...

Les Jeux olympiques de 1940

Oslo, 1er mars. — Le Comité international olympique a ajourné à la conférence, qui se tiendra à Berlin, l'année prochaine, la décision définitive au sujet du pays où auront lieu les jeux olympiques en 1940.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE HITLER LA SARRE A CELEBRE HIER SON RETOUR A L'ALLEMAGNE

« De même que nous voulons la paix, nous espérons que le grand peuple voisin est prêt à chercher, en nous, la paix et que nous nous tendrons la main pour cette œuvre », a déclaré le Chancelier du Reich en parlant de la France.

(Mond. Photo-Presse.)

VOICI LA FOULE DANS LES RUES DE SARREBRUCK, A LA LUEUR DES FEUX DE JOIE

Sarrebrück, 1er mars. — La Sarre a fêté hier son retour à l'Allemagne.

La ville de Sarrebrück est devenue une immense scène de théâtre. A toute cette mise en scène a présidé un esprit du maniement de l'âme populaire et de l'organisation du mouvement des foules devant lequel on reste confondu.

Le défilé des légions nazies

Pendant toute la nuit, les trains spéciaux, annoncés par haut-parleurs, n'ont cesser d'arriver en gare de Sarrebrück. Sur les quais, un peuple innombrable et divers, traînant des valises ou portant sac au dos. Vers deux heures du matin, les formations hitlériennes en uniforme, S. A., S. S. et service du travail, ont pris possession de la ville.

De 2 à 8 heures, les légions nazies ont défilé dans la Bahnhofstrasse presque sans interruption, au pas cadencé, souvent tambour battant, et presque toujours en chantant, d'une voix forte et parfaitement entraînée, les chants du répertoire national-socialiste.

De cet interminable défilé, sous les réverbères, par une nuit froide et humide, il se dégage une impression de force et de discipline farouche. Peut-être les sentiments d'un Français assistant à ce défilé à six kilomètres de la frontière, étaient-ils plus complexes, plus mélangés. Le pas cadencé des milliers de bottes sur le pavé humide, les fanfares, les tambours, les chants de route, les commandements lancés d'une voix rauque, et les « Heil » de la foule admirative, poursuivaient comme une obsession sans pitié et sans répit, les voyageurs logeant dans les hôtels des environs de la gare, à la recherche d'un sommeil impossible.

Les chemises brunes qui étaient de beaucoup les plus nombreuses, les S. S. aux uniformes noirs, casqués et mousqueton sur l'épaule et les membres du service du travail, à la tenue vert gris, portant sur l'épaule leur bêche astiquée, gagnaient aussitôt leurs cantonnements pour assurer dans la journée le service d'ordre.

Vers 8 heures du matin, les haut-parleurs ont commencé à diffuser la cérémonie qui est fête le matin dans toute la Sarre, devant les monuments aux morts de la guerre.

La cérémonie de la transmission des pouvoirs

Vendredi matin, à 9 h. 30, a eu lieu, dans la salle d'honneur du palais des Etats, la remise solennelle par le baron Aloisi, au nom de la Société des Nations, de l'administration du territoire de la Sarre au docteur Frick, représentant le gouvernement du Reich.

En entrant dans la salle, suivi des deux autres membres du comité le baron Aloisi a salué l'assistance à la fasciste, puis, après avoir serré la main au docteur Frick, il a présenté au ministre de l'Intérieur du Reich les deux autres membres du comité.

Le docteur Frick a présenté au baron Aloisi M. Burckel, commissaire du Reich, et les autorités allemandes présentes à la cérémonie.

Aussitôt après les membres du comité des Trois et les représentants des autorités allemandes ont pris place autour d'une table recouverte d'un tapis vert, les représentants de la Société des Nations d'un côté, ceux des autorités allemandes de l'autre.

Le baron Aloisi a prononcé ensuite une courte allocution en français.

Le docteur Frick, se levant, a pris à son tour la parole, et a rendu hommage au mérite dont a fait preuve le baron Aloisi au cours des négociations difficiles et laborieuses qui ont amené une solution équitable du problème sarrois.

Les drapeaux allemands sont hissés

Le ministre de l'Intérieur commande alors de hisser les drapeaux. La musique joue le *Præsentier Marsh*. On entend alors le cri de la vieille Allemagne : *Sieg heil!* puis l'hymne national et le *Horst Wessel Lied*. Il est 10 h. 15.

Au début de la cérémonie, les haut-parleurs ont diffusé le discours du docteur Frick. Puis ils ont lancé le commandement : « Au drapeau! » et les couleurs allemandes ont monté lentement le long des hampes sur le toit du bâtiment.

Une foule considérable a assisté à la cérémonie sur les berges et les ponts de la Sarre, et sur le perre-plein qui se trouve en face du bâtiment. La foule a longuement acclamé les paroles du docteur Frick et a poussé un « Heil! » à l'adresse du chancelier Hitler.

Le chancelier Hitler à Sarrebrück

M. Adolph Hitler, qui avait quitté Berlin vendredi matin, en avion, a atterri dans la matinée à l'aérodrome de Mannheim, puis est parti pour la Sarre en automobile.

Le führer est arrivé à Sarrebrück à 13 h. 15, au milieu des ovations de la foule. Il a été salué devant l'Hôtel Excelsior par le Dr Frick, M. Joseph Burckel et les ministres du Reich.

La présence du Führer a eu pour résultat de galvaniser l'enthousiasme de la foule qui commençait quelque peu à se refroidir sous la pluie et la succession ininterrompue de manifestations faites invariablement du même cérémonial.

A 14 h. 30 a commencé le défilé des formations para-militaires, défilé impressionnant à la fois par sa durée, le nombre des manifestants et l'impression qui se dégage de ce cortège à caractère nettement militaire.

Le chancelier du Reich assiste en personne au défilé, à l'Hôtel de Ville.

(Lire la suite page 2.)

LE TÉNOR JEAN KIEPURA A PARIS

(Mond. Photo-Presse.)

LE CÉLÈBRE TÉNOR JEAN KIEPURA *qui a chanté le rôle de Mario dans la « Tosca » vendredi soir, à l'Opéra-Comique*

La Chambre renvoie à la suite l'interpellation de M. Inghels sur les incidents de Tourcoing et celle sur les réunions du "Front paysan" Elle vote le projet sur les heures supplémentaires et renvoie à la Commission un projet sur le vote des femmes dont elle a d'ailleurs accepté le principe

Paris, 1er mars. — C'est M. Payre qui préside la séance de la Chambre vendredi matin.

Le président. — La Chambre est appelée à fixer la date de discussion de l'interpellation de M. Inghels sur les mesures que le gouvernement compte prendre « pour mettre fin aux provocations sanglantes des bandes fascistes à Tourcoing ». Quel jour le gouvernement propose-t-il pour la discussion de cette interpellation ?

M. Marcel Régnier. — Le gouvernement demande le renvoi à la suite.

L'interpellation de M. Inghels

M. Inghels, socialiste (Nord), parlant sur la date, rappelle comment à la suite d'incidents provoqués, prétend-il, par les camelots du roi, dans le courant de février, le maire de Tourcoing dut prendre un arrêté interdisant la vente des journaux par les camelots bénévoles, à moins de 100 mètres des édifices religieux. Un de ces derniers dimanches, un groupe de Jeunesses patriotes et de royalistes, armés de cannes, vinrent en nombre devant l'église Saint-Christophe.

Il y eut une bagarre avec les policiers. Plusieurs de ceux-ci furent blessés à coups de canne. Grâce aux mesures de police, prétend l'orateur, plusieurs autres bagarres furent évitées.

M. Inghels demande que l'on fixe le plus tôt possible la date de son interpellation.

M. Marcel Régnier répond à l'interpellateur. Il déclare que le maire de Tourcoing a fait son devoir. Il y a eu quatre arrestations. Les délinquants répondront de leurs actes devant la justice.

Le ministre de l'Intérieur promet de maintenir son concours le plus entier au maire de Tourcoing pour que l'ordre soit assuré. Il espère que grâce aux mesures prises, les incidents ne se renouvelleront pas.

M. Inghels proteste encore contre ce qu'il appelle les provocations des bandes armées.

Il faut, dit-il, dissoudre les Ligues fascistes.

La renvoi à la suite de l'interpellation de M. Inghels est prononcé.

Pour les viticulteurs

La Chambre est ensuite appelée à fixer la date de la discussion de quatre interpellations de MM. Froment, Thomas, Renaud Jean et de Ramel sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour donner satisfactions aux viticulteurs.

Après diverses interventions, l'ajournement de ces interpellations est voté à mains levées.

L'achèvement du canal du Nord

La Chambre est appelée à fixer l'interpellation de M. Ramette, communiste (Nord), sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour l'achèvement du canal du Nord.

M. Ramette rappelle que le ministère des Travaux publics a répondu à sa demande au « Journal officiel », que le canal de Saint-Quentin était largement suffisant pour l'évacuation du charbon et qu'au surplus, il y avait à effectuer dans le Nord des travaux plus utiles que ceux du canal. Cette réponse semblait laisser croire que le canal du Nord était définitivement abandonné.

M. Ramette insiste sur la nécessité d'achever le canal du Nord, qui rendrait les plus grands services à l'économie de sa région.

M. Rey, ministre des Travaux publics, répond à Ramette. La réponse à une question écrite a été obligatoirement signée par le ministre lui-même. Le canal du Nord était en construction au début de la guerre, mais il a fallu songer d'abord à la réparation des destructions. La réponse parue à l' « Officiel », signée par moi, confirme la doctrine de mon administration. J'ai répondu à mes collègues qui m'entretenaient de cette réponse en leur demandant de m'apporter une base de discussion pour contester les arguments de mon administration. J'attends ces documents.

M. Evrard. — Les chiffres de la réponse de votre administration sont faux. Les dépenses de la construction du canal n'atteindraient pas celles contenues dans ce document. Le ministre doit se pencher sérieusement sur le problème et il nous donnera raison. (Appl. à l'ext.-gauche).

M. Ramette estime qu'il n'y a pas de sommes trop élevées pour donner aux chômeurs du travail et du pain.

L'interpellation de M. Ramette est renvoyée à la suite.

Les interpellations Guernut, Guérin, Renaud Jean et Alexandre Duval sur les réunions du « Front paysan »

La Chambre est appelée ensuite à fixer la date de discussion des interpellations de MM. Guernut, Guérin, Renaud Jean et Alexandre Duval sur les incidents auxquels ont donné lieu les réunions du « Front paysan ».

M. Flandin demande le renvoi à la suite.

M. Guernut, parlant sur la date, rappelle la manifestation agricole de Rouen. N'y a-t-on pas préconisé la grève de l'impôt, le retrait de l'argent des caisses de l'Etat. On y a même crié : « Flandin, au poteau ». Nous aurons, ont dit les manifestants, à affronter des choses plus graves que la prison.

Voix à gauche : « Charenton » (Rires).

M. Guernut demande quelle est l'oligarchie dorée qui a financé ces manifestations.

M. Guérin constate que si les paroles rapportées par M. Guernut sont vraies, elles constituent une injure pour les puissants du jour, ministres et parlementaires.

M. Roulleaux-Dugage estime que les vrais coupables sont des fonctionnaires des finances et le ministre des Finances lui-même.

M. Germain-Martin proteste.

M. Guérin se plaint des tracasseries administratives et fiscales dont ont été victimes les agriculteurs, si éprouvés par la crise et déplore les procédés vexatoires et inquisiteurs du fisc.

M. Renaud Jean monte à la tribune mais, comme il est midi, les députés demandent le renvoi du débat à cet après-midi.

M. Flandin s'y oppose, le Gouvernement ayant des obligations impérieuses en dehors de cette enceinte, ne serait-ce que pour lutter contre le chômage et la misère. (Appl. nombr. bancs).

L'intervention de M. Flandin

M. Flandin parle de son banc.

— J'ai indiqué, dit le président du Conseil, les raisons pour lesquelles le Gouvernement demandait à la Chambre de décider le renvoi à la suite des interpellations. Les orateurs ont présenté des critiques de parti à parti. Le Gouvernement ne suivra pas la Chambre dans cette voie. Voilà les raisons pour lesquelles le Gouvernement demande le renvoi à la suite.

Au cours d'une réunion, des propos ont été tenus, qui mettent en cause l'application de certains articles du code. Une information judiciaire est ouverte. La justice est saisie. La séparation des pouvoirs sera entièrement respectée. Il ne sera fait aucune différence à l'égard de ceux qui ont violé la loi, à quelque parti qu'ils appartiennent. (Appl. nomb. bancs).

(Lire la suite page 2.)

LES CHEFS-D'ŒUVRE ITALIENS :: :: :: PRÊTÉS A PARIS ::

(Ph. Manuel Frères.)

LA « FORNARINA » DE RAPHAEL *qui sera, parmi tant d'autres peintures de maîtres, exposée au Petit-Palais*

UN PETIT ARSENAL SOUS UN CAPOT

Neuf pistolets "parabellum" avec leurs crosses, 4.300 cartouches, une carabine à répétition et un pistolet automatique sont saisis dans une voiturette, à Baisieux

Le chauffeur est arrêté, mais il ne veut pas dire à qui il allait livrer les armes

Tous les jours, le long de la frontière française, c'est par centaines de kilos que la douane opère des prélèvements... sur les quelques tonnes de tabac de contrebande qui réussissent à pénétrer sur notre territoire.

Mais ce qui est bien plus rare — et d'une toute autre importance, on le conçoit — c'est qu'un brave gabelou réussisse à faire main basse sur... neuf pistolets parabellum — dits mitrailleuses — une carabine à répétition et 4.300 cartouches....

C'est cette belle prise qu'ont réalisée vendredi après-midi les agents de la brigade de Baisieux-route.

Bien qu'elle ne représente en poids que 70 kilos et en valeur que 25.000 francs... elle est plus précieuse aux yeux des hommes de Baisieux-route, que les plus belles affaires de contrebande de tabac dont ils ont eu à s'occuper.

C'est qu'un sanglant point d'interrogation se pose ? A qui étaient destinées ces armes et ces munitions ? Pour le compte de quelle organisation internationale « travaillait » le pâle comparse arrêté vendredi après-midi à Baisieux ?

On n'imagine pas en effet des particuliers passant commande d'un tel stock qui est un véritable petit arsenal de guerre.

L'affaire peut avoir un gros retentissement, car, dès hier, tant en Belgique qu'en France, les services de la police spéciale avec ceux des gendarmeries belge et française, ont tout mis en œuvre pour tenter de percer le mystère.

Mais, on le sait, il y a des secrets qui ne transpirent pas... surtout dans ce milieu assez indéfini de munitionnaires et peut-être même de terroristes.

Une expédition qui commence mal

Vers midi, vendredi, le personnel du poste de douane belge d'Hertain — là où gisaient autrefois d'illustres trésors, on se le rappelle — fut intrigué par le bruit d'un choc assez rude...

C'était une affreuse petite voiture d'un modèle périmé — un peu engageant ensemblage de ferrailles, payé 500 francs l'été dernier — qui venait de heurter l'une des barrières colorées qui barrent la route.

On se précipite. Le pilote et son compagnon expliquèrent que leur frein en mauvais état n'avaient pu tenir l'élan de leur engin et que leur calandre, leurs phares et leur bouchon de radiateur s'étaient bloqués et abîmés contre la barrière.

L'Administration belge, comme n'importe quelle autre administration, réclama sur le champ une indemnité de 100 francs, car la barrière elle aussi avait souffert.

Mais les deux automobilistes n'avaient pas d'argent ; on consigna leur véhicule et ils retournèrent à Tourcoing par le tramway, de midi 30 jusqu'à vingt heures tard avec la provision requise afin de dégager leur voiture.

Est-ce un Croate?

Nos lecteurs ont deviné. Le pilote de la voiture n'était autre que celui qui devait être arrêté un peu plus tard par la douane française : Firmin Detourney, bonnetier à Gaurain, près de Tourcoing, âgé de 22 ans.

LA VOITURE SAISIE

A gauche : L'INSPECTEUR GUILLOT-TAMAY. — *A droite :* LE LIEUTENANT LE CORRE

LE PILOTE DE LA VOITURE : DETOURNAY

L'UN DES PARABELLUM TROUVÉS DANS LA VOITURE, MONTÉ SUR SA CROSSE

Mais son compagnon ?...

Après cette aventure, on ne devait plus le revoir et... disent certaines langues dont l'une au moins est bien informée puisque ce serait celle de Detourney : « Ce serait un Croate ?...

Est-ce une fable ? est-ce une réalité ? Il n'y voit-on pas trop de Croates depuis le douloureux attentat de Marseille ?...

C'est là une énigme qui, espérons-nous, pourra un jour.

En tout cas, les deux compères avaient essayé de trouver des [illegible] les cafés des environs afin d'oublier les dégâts de la barrière, et avaient des refus partout, étaient partis pour Tournai.

Detourney revint seul vers 15 h. avec les 100 francs réclamés par la douane belge, reprit sa voiture garée du poste, remit en marche après des efforts son étrange véhicule, qui du cyclecar et de l'ancienne voiture d'il y a vingt ans et... s'en alla vers la frontière française, à 300 mètres de là.

C'est là que la douane française le point final à l'aventure.

Dans un coffre aménagé sous le réservoir d'essence

Il était 16 h. environ, quand Detourney se présenta à la barrière de douane de Baisieux-route... Son apparence attira l'attention du sous-brigadier Robé, des préposés Jean Cazaux et Delaine.

L'un d'eux leva le capot, sous le réservoir d'essence... il était rempli même... 12 centimètres... à peine de contenir dix litres...

Et sous le réservoir, prenant toute la place entre le châtier — [illegible] la voiture — et la [illegible] sorte de coffre en bois dans lequel on y tel [illegible] Où la fraudeur... [illegible] le pot aux roses [illegible] ...un véritable petit arsenal.

...un petit [illegible]

Bien tassés dans cette [illegible] [illegible] — [illegible] d'un [illegible] de 9 kgs [illegible]

L'inauguration du Cours Albert-Ier à Cannes

Le Cours Albert-Ier a été inauguré à Cannes, par M. Willy Lamot, consul de Belgique à Nice (Ph. Keystone.)

MARCHE DES MUSIQUES MILITAIRES BELGES QUI DÉFILENT EN JOUANT LES HYMNES NATIONAUX

Les Jeux olympiques de 1936

A BERLIN, ON EST EN TRAIN DE CONSTRUIRE LE STADE EN VUE DES JEUX OLYMPIQUES DE 1936 (Mondial Photo-Presse.)